Nice : un brûlot anti-migrants, tiré à 5.000 exemplaires, dans le collimateur de la justice

04/09/2017 à 22h09

A Vugi d'a la Roya, un journal gratuit hostile aux défenseurs des migrants actifs dans la vallée franco-italienne de la Roya est visé par une enquête préliminaire, a indiqué lundi le parquet de Nice qualifiant la publication de "brûlot" à l'esprit "très tordu". La justice concentre aussi son attention sur les commerçants qui ont mis à disposition ce journal gratuit et hostile aux défenseurs des migrants, pour "complicité".

Les commerçants qui ont mis à disposition dans leurs boutiques les deux premiers numéros parus cet été de A Vugi d'à la Roya (La voix de la Roya, ndlr) sont également dans le collimateur pour "complicité", a précisé lors d'un point presse mensuel le procureur de la République Jean-Michel Prêtre.

"*J'ai pris l'initiative de lancer une enquête confiée à la brigade de recherches de Menton car ce journal est un brûlot qui est fait dans un style excessivement polémique, avec des attaques ad hominem et des qualificatifs injurieux", a-t-il précisé. "Cela se traduira vraisemblablement par des poursuites non seulement à l'égard de l'éventuel directeur de la publication mais aussi des agents de distribution, qui sont des commerces situés entre Tende et Libre*", a-t-il ajouté.

Europe1

Merci à **david**